

Les communes face aux défis de l'inclusion

Rencontre de politique locale 2022, Yverdon-les-Bains

Introduction de la journée

Katia Horber-Papazian,

Professeure honoraire de politique locale et d'évaluation des politiques publiques

Mesdames et Messieurs, les responsables politiques et administratifs cantonaux et communaux romands, parmi lesquels je salue tout particulièrement les autorités de la Ville d'Yverdon, qui depuis 14 ans accueillent la Rencontre de politique locale dans ce cadre magnifique,

Madame la Présidente et Messieurs les membres de la Commission romande de politique locale, qui soutiennent la Rencontre de politique locale que j'organise avec mes équipes, au nom de l'IDHEAP, depuis bientôt 30 ans,

Chers anciens étudiants de l'IDHEAP,

Chers intervenants,

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse de vous accueillir dans le cadre de cette journée consacrée à la question de l'inclusion.

Il est un public que je n'ai pas encore salué et, pourtant, nous découvrirons ensemble à quel point son rôle est central, il s'agit, bien entendu, de tous les représentants d'associations et d'organismes actifs dans l'inclusion de personnes en situation de handicap, de personnes âgées, de migrants, de personnes qui ont de la difficulté à lire et écrire, d'hommes et de femmes qui, pour une raison ou une autre, ont besoin d'appuis spécifiques et qui seront au centre de nos réflexions aujourd'hui.

L'utilisation du concept d'inclusion dès les années 1960-1970 dans les politiques publiques vient notamment des mouvements actifs dans la défense des droits des personnes en situation de handicap dans les pays anglo-saxons. Il est aujourd'hui utilisé dans le domaine des politiques publiques en référence également à d'autres publics cibles.

L'inclusion signifie que la société et, par là, ses autorités, s'adaptent aux besoins de chacun, quelles que soient ses caractéristiques, en lui donnant accès à tous les droits et services offerts à l'ensemble des citoyens.

Dans une société inclusive, les individus sont perçus et se perçoivent eux-mêmes à la fois comme étant membres de la communauté et comme étant des êtres uniques.

Cela implique de reconnaître dans la définition des politiques publiques et leur mise en œuvre qu'il existe entre tous les habitants des besoins identiques, mais que dans les domaines concernés, certains habitants ont des besoins spécifiques qu'il s'agit de prendre en compte.

Si l'on se réfère aux observations du Comité des droits des personnes en situation de handicap de l'ONU quant à la mise en œuvre par la Suisse de la Convention de l'ONU des droits des personnes handicapées qu'elle a ratifiée en 2014, on constate que le système légal helvétique continue de se fonder sur une conception médicale du handicap, focalisée sur la déficience, tandis que le concept d'inclusion, au cœur de la Convention, fait défaut dans la majeure partie des lois. Cela se traduit, dans la pratique, par une protection insuffisante contre les discriminations de 1'800'000 personnes en situation de handicap. Discriminations qui se caractérisent par un système de formation et un marché du travail insuffisamment inclusif, un manque souvent d'accessibilité aux tribunaux et aux bâtiments administratifs, aux constructions, aux installations de l'espace public et aux transports publics.

Si l'on se réfère aux prévisions des démographes, les seniors de plus de 65 ans seront, en 2030, 2'200'000. Ceci pose la question du financement des retraites et des soins médicaux, ainsi que de la prise en compte des besoins de cette population. Besoins importants en termes notamment d'accès aux prestations publiques, de logements adaptés, de lutte contre la fracture numérique et la fracture sociale.

Si l'on se réfère enfin aux statistiques suisses de la population, on constate que 38 % de la population résidente de 15 ans et plus est issue de la migration. Cela implique pour les communes, portes d'entrée des nouveaux arrivants, de tenir compte de leurs besoins, en les informant sur les conditions de vie dans leur canton, sur leurs droits, leurs devoirs et les formations à leur disposition, s'ils ne maîtrisent pas la langue de leur nouveau lieu d'habitation.

Si vous êtes présents aujourd'hui, c'est certainement parce que vous êtes conscients des défis importants qu'il reste encore à relever en matière d'inclusion et des difficultés que cela va comporter lorsqu'il s'agira d'arbitrer entre intérêt général et intérêt particulier, de définir des politiques publiques forcément plus transversales, d'opter pour de nouveaux moyens de gouvernance et de mobiliser les ressources nécessaires.

Les intervenants que nous aurons le plaisir d'accueillir vont partager avec nous leurs expériences en la matière et certainement nous rappeler les opportunités et la richesse sociale qu'une commune inclusive peut offrir à chacun de ses habitants.

Cette journée est la vôtre, n'hésitez pas à intervenir pour poser des questions, faire part de vos doutes, de vos convictions et partager vos expériences.